

Santé, sécurité et conditions de travail :

Un nouveau réseau pour les membres des CSE de La Réunion

Le processus de fusions des instances représentatives du personnel est achevé depuis le 1^{er} janvier 2020. La question de la prise en charge des sujets de santé, sécurité et conditions de travail par les CSE est régulièrement soulevée par les partenaires sociaux. Ceux-ci ont d'ailleurs souhaité y consacrer une étude dans le cadre du CRPST de La Réunion.

Dans la même logique, la mise en place d'un réseau des membres des CSE est initiée dans le cadre de la fiche action « dialogue social » du PRST 4. Ce réseau doit permettre aux représentants du personnel d'échanger sur leurs pratiques et d'aborder les sujets qui les intéressent avec l'appui technique des partenaires de la prévention.

Ce mode de fonctionnement n'est pas nouveau à La Réunion. Dans les années 2000, la CGSS animait déjà des réunions de secrétaires de CHSCT. Pour d'autres publics, les partenaires de la prévention (DEETS, CGSS, ARACT, services de prévention et de santé au travail) animent des réseaux similaires développés principalement dans le cadre du PRST 3 : IPRP (réseau le plus ancien créé dans les années 2000) ; IPRP labellisés RPS ; Salariés désignés compétents (quatre réseaux actifs) ; club des CSPPS.

Les réseaux fonctionnent selon les principes suivants :

- 1) Une adhésion volontaire et un engagement de chaque participant ;
- 2) Quatre réunions de chaque réseau par an, basées sur des échanges et des informations techniques, méthodologiques ou juridiques ;
- 3) Des informations, documents, podcast et webinaires relayés par les partenaires de la prévention.

Le réseau des membres de CSE a été constitué 2023 suite à une campagne d'information auprès des entreprises de plus de 50 salariés, des organisations syndicales et patronales, ainsi que des espaces de dialogue social.

Une première s'est tenue le 31 mars 2023. 23 représentants du personnel de 14 entreprises ont pendant une matinée exprimé leurs besoins et fait part de leurs expériences et difficultés. Les règles de fonctionnement du réseau ont été présentées et mises en débat. Les thématiques à aborder prioritairement ont été définies, parmi lesquelles les RPS, le rôle des intervenants extérieurs, la place de la santé, sécurité et conditions de travail par rapport aux autres missions du CSE. Quelques autres sujets ont été abordés : TMS ; risque ATEX. Deux réunions thématiques sont d'ores et déjà programmées.

Les partenaires de la prévention ambitionnent de rassembler un nombre plus important de membres de CSE représentant un maximum d'entreprises, avec pour objectif de faire de la santé, sécurité et conditions de travail un sujet de dialogue social au sein des entreprises réunionnaises, en s'appuyant sur le travail de fond des CSE.

